

CIAS LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2022

Séance du 11 juillet de l'an 2022, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués le 5 juillet, se sont réunis sous la présidence de Mme Sandrine GEFFROY, Vice-présidente du CIAS Leff Armor Communauté. La séance est ouverte à 18H40.

Personnes présentes :

Sandrine GEFFROY, Brigitte LE MOAL, Daniel CABIOCH-QUEMENER, Sandrine SALAUN, Liliane TURBAN, Patricia MARTIN, Jean-Michel GEFFROY, Roland BRIAND, Marie-Line QUERO, Maëlig TAISSET, Françoise DISQUAY

Autres présents : Aurélia MARTIN, DGA Leff Armor Communauté.

Absents/Excusés : Sophie LE BONHOMME, Gwendoline GUEGAN, Philippe BOTHEREL, Véronique RUELLAN, Eva TROEGER, Christine TURBET-DELOF, Sébastien GARNIER, Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Klervia DALLIER, Christian VINCENT.

Daniel CABIOCH-QUEMENER est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Délibération n°2022-60 : Ressources humaines : modification du tableau des effectifs

Madame la Vice-présidente présente la modification du tableau des effectifs comme suit :

| Ancien Poste | Ancienne DHS | NB poste | Nouveau poste | Nouvelle DHS | Nb poste |
|---------------------------------|--------------|----------|-----------------------------------|--------------|----------|
| Aide-soignant de classe normale | 26 h ½ | 1 | Aide-soignant de classe supérieur | 32 h | 1 |

Sur proposition de la Vice-Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis favorable du Comité Technique du 21 juin 2022,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil d'Administration, par vote à main levée et à l'unanimité,

VALIDE les transformations et la création des postes telles que présentées ci-dessus,

DIT que les crédits sont prévus au budget 2021 du budget « SSIAD » au chapitre 012.

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,

Pour copie conforme,

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,
Sandrine GEFROY

